



Sainte-Anne, le 24 mars 2025

PÔLE TECHNIQUE
Direction de l'Urbanisme

Le Maire

Téléphone : 0590 23 98 90

A

Affaire suivie par : Hélène MEDINA
Courriel : helene.medina@ville-sainteanne.fr

Monsieur le Préfet
Préfecture de la Guadeloupe
Palais d'Orléans
Rue de Lardenoy
97109 BASSE-TERRE cedex

Vos Réf. :
Nos Réf. : F.B/F.C/H.M/2025-03765

Objet: Demande d'avis sur le Plan Local d'urbanisme de la ville de Sainte-Anne

Annule et remplace le précédent courrier

Monsieur le Préfet,

Le projet de Plan Local d'urbanisme de la ville de Sainte-Anne a été arrêté par délibération du conseil municipal en date du 21 mars 2025.

J'ai l'honneur de vous transmettre le dit dossier, pour avis, en application de l'article L 153-16 du code de l'urbanisme.

Je vous remercie de m'adresser votre avis dans un délai de 3 mois à compter de la date de réception de ce courrier.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, mes salutations distinguées.

Le Maire

Francs BAPTISTE

PJ : clé USB contenant le projet de PLU
complet